

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 19 février 2015

Appel à la prudence pendant les grandes marées

Du jeudi 19 au dimanche 22 février, des coefficients de marée exceptionnels (compris entre 100 et 118) sont prévus. Ces forts coefficients vont attirer de nombreuses personnes sur le littoral.

La Préfecture d'Ille-et-Vilaine appelle à la plus grande prudence dans toutes les activités se déroulant en bord de mer, et en particulier pour la pêche à pied ou les promenades sur le littoral. Quelques minutes peuvent parfois suffire pour être isolé par la marée montante.

Les grandes marées ont pour conséquence d'augmenter le marnage (différence entre la hauteur de la pleine mer et celle de la basse mer) avec un brassage d'eau de mer plus important ; elles rendent donc les courants marins plus forts et la mer plus dangereuse.

Il est donc fortement recommandé :

- de consulter avant toute sortie en mer ou sur le littoral la météo, les coefficients et horaires de marée, et si nécessaire de se faire expliquer ce que cela implique concrètement ;
- de ne pas sortir seul et d'informer ses proches de ses intentions au préalable (heure de départ et si possible de retour) ;
- de disposer d'un moyen de communication pour alerter les secours (téléphone portable - n°196 - chargé au préalable ou VHF) ;
- de rester à proximité d'un point de repli et de conserver un point de repère visuel sur le littoral (en montant, la marée peut modifier considérablement la perception de l'environnement) ;
- de redoubler de prudence dans les zones soumises aux forts courants marins.